

PHV ET PARENTS EN PERTE D'AUTONOMIE

COMMENT MIEUX ANTICIPER LES PHASES DE TRANSITION DANS LE PARCOURS ?

Maud MELLERIN

Directrice du FAM Clary et du

Centre Ressources Personnes Handicapées Vieillissantes



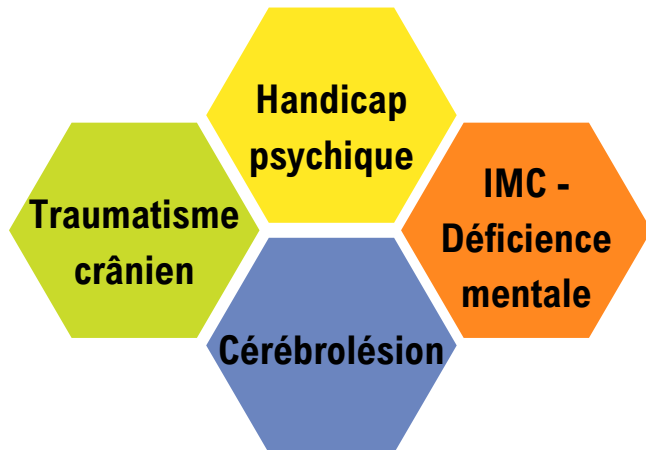
HANDIVILLAGE33

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ CLARY

Le F.A.M. Clary accompagne
68 résidents porteurs de handicap(s)
âgés de 50 à 65 ans environ.



4 UNITÉS DE VIE = PÉTALES



LE CENTRE RESSOURCES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

Les publics :

- Les personnes en situation de Handicap vieillissantes de plus de 40 ans - tous handicaps
- Leurs proches aidants
- Les aidants professionnels



Informier, aider à l'orientation, conseiller



Prévenir les ruptures de parcours et les situations de crise



Développer une ingénierie médico-sociale autour du vieillissement



Déployer et enrichir un réseau partenarial pour répondre aux besoins réels de la personne

ACCUEIL MODULAIRE EN FONCTION DES BESOINS





DEMANDES D'ADMISSION 2020 - 2022 FAM CLARY

49 En Moyenne
demandes
d'admission/an
de 2020 à 2022



50 ans Âge moyen des
candidats



80 % Des dossiers
reçus complets



81 %
Sous mesure
de protection



Résident en
Gironde

86 %



Résident en
N.Aquitaine

94 %



Vivent à domicile

52.8 %



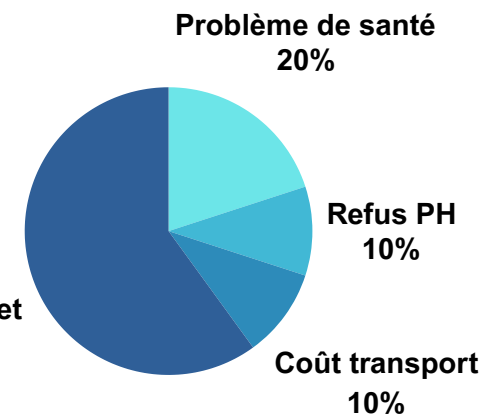
35 %



Sont accueillis en
établissement
sanitaire

10 Visites de pré-admission
annulées par les familles en
2022 (soit 1/2) .

Changement de projet
60%



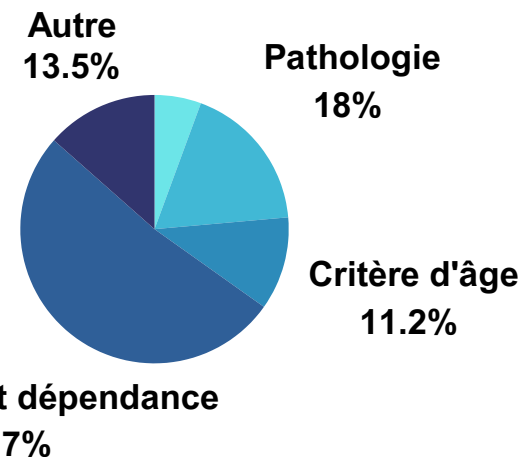


ADMISSIONS AU FAM CLARY



CRITÈRES D'ADMISSION DU FAM SPÉCIFIQUES AU PROJET ASSOCIATIF

29 % Avis défavorables FAM en
moyenne de 2020 à 2022



Disponibilité des places d'accueil (2017-2022)

64 % Taux moyen de
renouvellement en
accueil temporaire

29% Taux moyen de
renouvellement en
accueil de jour

7 % Taux moyen de renouvellement
hébergement permanent



4

Entrées en accueil permanent / an en moyenne
(57% homme /43% femme)

16

Personnes sont
accueillies en
accueil temporaire
en moyenne

4

Personnes sont
accueillies en
accueil de jour
en moyenne

PARCOURS DE VIE ET DOMICILE



1. Evolution des besoins



2. Domicile inadapté



3. Manque d'informations



4. Besoin de Répit



5. Situation de crise



6. Rupture de parcours



Charles Pierre



42 ans
Syndrome de Prader-Willi
Vit au domicile de sa maman
Proximité géographique du FAM

Didier



56 ans,
Handicap mental et moteur,
Niveau de dépendance élevée
PCH aide humaine
Hébergé à domicile par un de ses frères
Proches aidants : 2 frères et 1 belle sœur



Apparition des signes du vieillissement de l'aidant et de la PH
Soucis de santé de l'aidante provoque une prise de conscience et une anticipation
Mise en place d'un accueil de jour : première institutionnalisation
L'essai d'accueil temporaire n'a pas été favorable , poursuite d'un accueil de jour régulier
écoute de l'aidante, évaluation des besoins par l'équipe et échanges sur les besoins de Charles-Pierre.



Maintien des activités et du lien social .
Répit de l'aidant
Anticipation sur l'avenir



Poids des responsabilités

Peur de l'institutionnalisation

Besoin de répit mais **refus de lâcher prise** : savoir expérientiel de l'aidant - inquiétude de l'avenir

- refus AVS
- refus IDE
- Précarité sociale qui freine les solutions de répit



Dégradation soudaine de l'état de santé des aidants

Recherche de solution d'urgence : Notification FAM (2022) -

Inquiétude vis à vis de l'accueil : besoin de créer un lien de confiance

Visite du FAM et accord à un séjour de répit aidant

Séjour temporaire : grosses difficultés d'intégration dans le collectif - agressivité - rupture du parcours

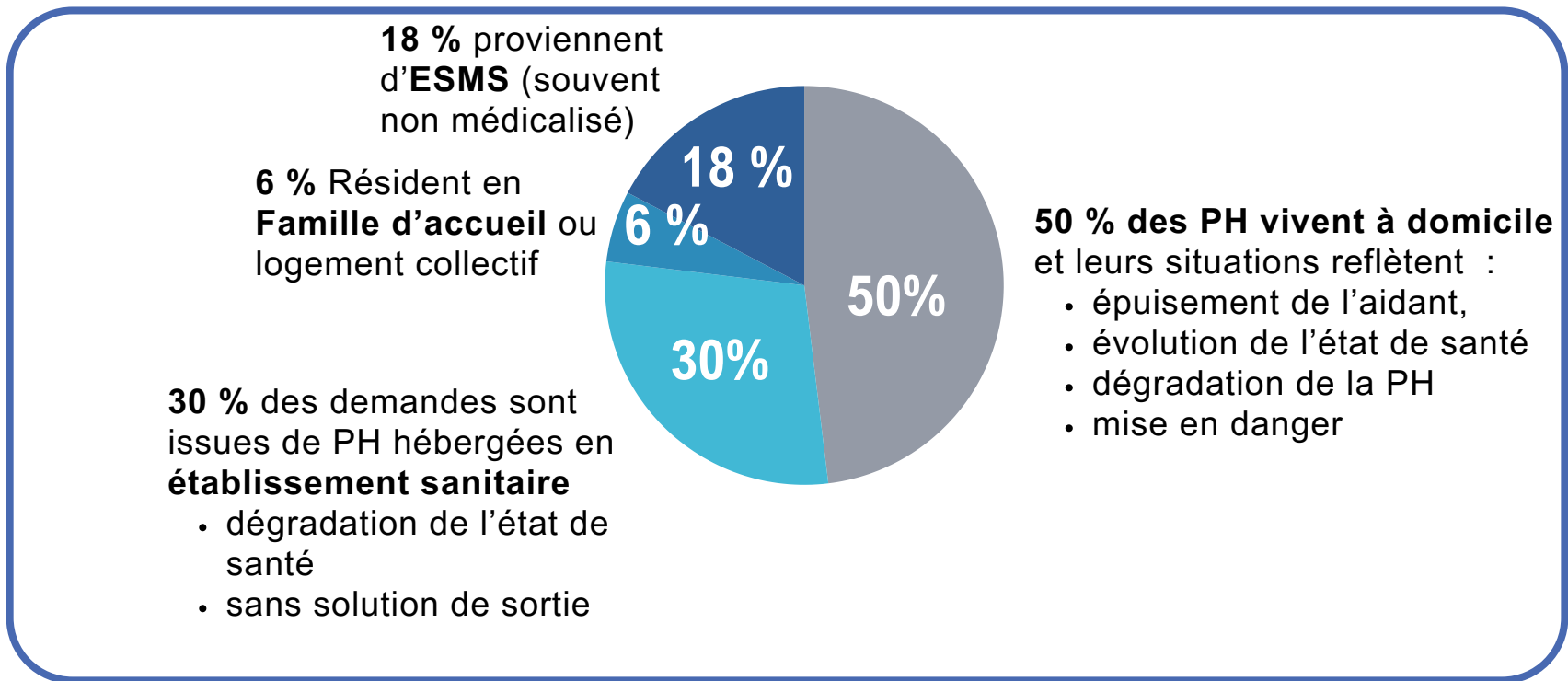


ADMISSIONS AU FAM CLARY

49 Dossiers de demande d'accueil déposés en moyenne par an **parmi lesquelles :**



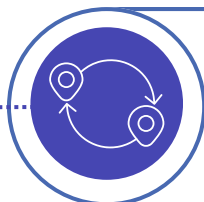
37 % peuvent être considérés comme situation d'urgence ou une situation de crise



22 % Des demandeurs ont fait appel au CRPHV en cas de refus de leur dossier



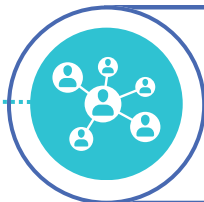
MODULATION ANTICIPATION ET ADAPTATION



Des Aller - retour domicile / établissement selon les besoins



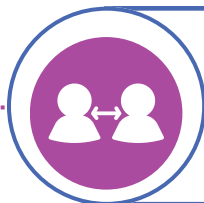
Accueil de jour et accueil temporaire favorisent le répit des aidants et facilitent l'accès à une future institutionnalisation



Les échanges avec les équipes de professionnels facilitent l'information, le parcours et les choix de vie



Les séjours temporaires permettent l'évaluation des besoins de la PHV et l'appui conseil des équipes du FAM au mieux vivre à domicile

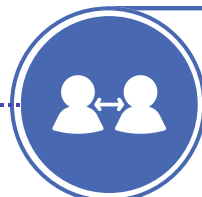


Les séjours favorisent le maintien de l'activité et de la vie sociale



1 allée du Lac
33 360 CAMBLANES-ET-MEYNAC
05 56 92 91 74

L'APPUI DU CENTRE RESSOURCES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES



Information , appui , conseil des PH, des aidants, des Professionnels



Recherches de solutions d'accueil et de répit alternatives



Aide à l'orientation ou au maintien à domicile



Cartographie des ressources du territoire



Travail en réseau

LE PARCOURS D'ADMISSION AU FAM CLARY

Un accueil de jour ou temporaire peut être mis en place sous quelques semaines en fonction des disponibilités

